Avis voté en plénière le 8 novembre 2011

Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban

Déclaration du groupe de la CFDT

En s'attelant à la préparation des négociations de Durban, le CESE a conscience que le défi majeur du changement climatique concerne tous les continents, tous les pays, et dans chaque pays, toutes les populations quels que soient les niveaux de développement, les catégories sociales et professionnelles. Cependant, il reconnaît la responsabilité historique des pays développés.

Les actions des uns auront des conséquences pour tous, l'inaction des autres, en particulier des États-Unis, première économie mondiale, entraînera aussi des conséquences pour tous. Nous sommes tous comptables des résultats d'un changement de cap négocié dans un cadre multilatéral.

Pour le CESE, le changement climatique doit être l'occasion de repenser nos modèles de développement, y compris en période de crise économique et sociale.

Il s'agit non seulement de repenser l'avenir, mais de s'adapter dès maintenant aux effets du changement climatique.

La CFDT y souscrit pleinement et considère qu'il y a là une composante de croissance et de sortie de crise.

Pour la CFDT, l'implication de chacun des acteurs, y compris des collectivités territoriales, est tout aussi indispensable que les législations et incitations des États pour parvenir à ces changements importants.

La concertation entre pouvoirs publics, partenaires sociaux, associations et négociateurs, en amont de la négociation internationale, est un préalable à l'acceptabilité. Faire du dialogue social le moteur de l'adaptation est une condition du succès pour aboutir à une transition juste.

Un haut niveau d'ambition est nécessaire pour répondre aux recommandations du GIEC. Pour développer une économie verte et conserver son *leadership* en la matière, l'Europe devrait donc, dans l'intérêt du climat et du sien propre, conserver une haute ambition pour atteindre progressivement une réduction de 80 % en 2050.

Mesurer, rendre compte et vérifier les émissions de gaz à effet de serre s'avère très important pour tous les objectifs contraignants ou volontaires. Pour la CFDT, cette méthode d'évaluation doit s'étendre à l'ensemble des accords multilatéraux.

Sans financement conséquent, notamment par un marché carbone mondial, la réduction à deux degrés du réchauffement sera difficile à atteindre. Il est illusoire de vouloir financer tous les défis majeurs devant nous avec une taxe sur les transactions financières, pas encore créée et déjà amplement sollicitée.

La CFDT a voté l'avis.